

# Ecole Maternelle Publique

9 rue de la Croix Verte 35 310 CHAVAGNE

Tel : 02 99 64 26 31

Mail : [ecole.0351817k@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351817k@ac-rennes.fr)

## **Procès-verbal du conseil d'école** **du jeudi 8 novembre 2018**

### **Présents :**

Représentant de la Mairie : Isabelle GANZETTI-GEMIN adjointe enfance éducation et jeunesse/Janine LE GOFF première adjointe en charge de l'urbanisme

Représentants des parents d'élèves : Madame GIRARD, Madame HAUDEBERT, Madame THIERCELIN-NICOLAS, Madame CARDON, Madame DELUCQ et Madame JORDENS

Enseignantes : Carole JOULAUD classe turquoise, Sandrine CHATEL RICHARD, classe jaune, Marion POISSON classe orange et directrice de l'école, Valérie DANARD classe bleue, Audrey CHEVALLAY (Classe Orange le mardi et un mercredi sur quatre)

### **Excusés :**

Monsieur Nizan, Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur Bouillon, Maire de Chavagne

**Secrétaire de séance :** Marion POISSON

### **1) Présentation des membres du conseil d'école et son rôle**

#### **\* Élection des représentants de parents d'élèves du vendredi 12 octobre 2018 :**

- Chiffres :

188 électeurs inscrits

78 votants (91 votants l'an passé) → **41.49% de participation** (contre 45.05% l'an passé) - participation stable (en très légère baisse)

4 postes de titulaires pourvus sur 4 à pourvoir : **Madame GIRARD, Madame HAUDEBERT, Madame THIERCELIN-NICOLAS, Madame CARDON**

3 postes de suppléants pourvus sur 4 à pourvoir : **Madame AVELINE, Madame DELUCQ et Madame JORDENS.**

#### **\* Composition du conseil d'école :**

Les représentants des parents d'élèves

Les représentants de la municipalité : le maire, l'adjoint au maire à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse

L'Inspecteur de l'Education Nationale

Les enseignantes : Sandrine CHATEL-RICHARD, Valérie RÉAUTÉ, Carole JOULAUD, Audrey CHEVALLAY, Marion POISSON

#### **\* Rôle du conseil d'école :**

Se rencontrer entre parents, enseignants et élus, échanger sur les thématiques propres à l'école, faire des propositions sur les questions relevant de la vie de l'école (scolaire et périscolaire).

#### **\* Attributions :**

☞ Vote du règlement intérieur (en référence au règlement départemental)

☞ Propositions sur l'organisation de la semaine

☞ Avis et suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (actions pédagogiques, utilisation des moyens, activités scolaires, périscolaires et restauration scolaire)

Tout point abordé en conseil d'école doit être soumis au préalable à la directrice.

L'ordre du jour une fois établi ne peut être modifié.

## 2) Règlement intérieur : lecture et approbation

Lecture du règlement.

Après vote à l'unanimité, le règlement intérieur est légèrement modifié afin de en prendre en compte les nouveaux horaires et reconduit.

## 3) Rentrée scolaire : effectifs et répartition

### Effectifs de rentrée :

106 élèves sont inscrits à ce jour à l'école : 1 TPS, 27 PS, 29 MS et 49 GS

Effectifs en très légère baisse par rapport à l'an passé (-4).

### Répartition

Classe orange : 1 TPS, 14 PS et 12 GS (27 élèves)

Classe bleue : 15 MS et 12 GS (27 élèves)

Classe turquoise : 13 PS et 12 GS (25 élèves) + 1 élève en décroisement CP/GS

Classe jaune : 14 MS et 13 GS (27 élèves)

\* Classe orange : Marion POISSON (en décharge de direction le mardi et un mercredi sur 4) et Audrey CHEVALLAY ATSEM : Nolwenn PRIOUX. Elle assure également la surveillance du dortoir pour les élèves de MS.

\* Classe bleue : Valérie REAUTE à temps plein

ATSEM : Fabienne CLOLUS. Mme CLOLUS est à disposition des classes l'après-midi.

\* Classe turquoise: Carole JOULAUD à temps plein

ATSEM : Céline LASBLEIZ. Elle assure également la surveillance du dortoir pour les élèves de TPS-PS.

\* Classe jaune : Sandrine CHATEL-RICHARD à temps plein

ATSEM : Sophie TOUCHAIS (à temps partiel). Elle est présente le matin dans la classe et pour le rangement de la classe le soir. Cela reste difficile pour l'ATSEM à temps partiel de pouvoir effectuer les tâches qui sont à réaliser dans la classe.

\* Autre personnel de l'école :

Madame Nathalie ROBIN et Madame Marie-Paule TEMPLON sont AVS pour l'accompagnement de deux élèves des classes Turquoise et Bleue. Deux autres personnes sont attendues pour intervenir dans le même cadre pour deux élèves des classes Jaune et Orange.

## 4) Point sur la restauration scolaire

- Fréquentation moyenne par jour : **76 enfants (73% des enfants de l'école)**  
(septembre 2018 : lundi : 72, mardi : 76, jeudi : 78, vendredi: 76)

| Classe    | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi | Moyenne |
|-----------|-------|-------|-------|----------|---------|
| Orange    | 15    | 15.75 | 17.5  | 17.25    | 16      |
| Bleue     | 14.75 | 19.5  | 20    | 18.5     | 18      |
| Turquoise | 19    | 19.25 | 19.5  | 19.75    | 19      |
| Jaune     | 22.75 | 20.75 | 21    | 20.5     | 21      |

- Organisation :

1 salle pour les PS-MS (environ 40 enfants) et une salle pour les GS (environ 36 enfants)

6 adultes prennent en charge les enfants (2 ATSEM, 1 animatrice du pôle enfance, 3 agents techniques)

11h45-12h00 : passage aux toilettes

12h00-12h45 : temps du repas

12h45 : les PS et les MS qui font encore la sieste sont accompagnés au dortoir ; les GS et les MS qui ne dorment pas vont jouer à l'extérieur (réflexion en cours pour mettre en place un espace de détente pour l'après-repas pour les enfants qui le souhaitent)

- Des commissions de restauration sont proposées par la municipalité. Les parents y sont les bienvenus pour s'exprimer sur l'organisation et les menus. Cette commission sera réunie début décembre. Les menus y sont étudiés. Les menus sont consultables sur le site de la commune.
- Les menus sont composés par l'équipe restauration du restaurant. Ils présentent à la commission une grille de repas par période. Les menus sont établis sur des périodes de 6 semaines. Les propositions des parents peuvent être intégrées sur la grille suivante.
- La question de l'équilibre alimentaire est soulevée par les parents élus. La mairie indique que le service restauration s'est remis en cause en termes de quantité (gaspillage). Les menus ne passent pas par un diététicien. Les enfants sont servis à la demande. Les représentants de parents d'élèves souhaitent que les sauces soient servies à part.
- Le conseil d'école souhaite que tous les parents soient informés des dates des commissions de restauration.

## **5) Présentation du projet d'école**

En vigueur depuis deux ans et jusqu'en 2020.

\* Etat des lieux réalisé du côté des élèves, du personnel de l'école, des locaux et des partenaires de l'école.

\* Diagnostic réalisé sur la base de cet état des lieux qui a permis de dégager des axes de progrès qui vont être déclinés à travers différentes actions.

\* Projet d'école rédigé en lien avec l'école élémentaire (axes communs)

- Axe de progrès 1 : améliorer la communication orale et écrite de tous les élèves. Objectif : enrichir le vocabulaire

- Axe de progrès 2 : développer tout au long de la scolarité des démarches pour favoriser l'investissement des élèves.

Objectifs : devenir acteur de ses apprentissages et devenir un élève citoyen, responsable et bienveillant

- Parcours d'éducation artistique et culturelle. Objectifs : rencontrer des œuvres en arts ; réaliser des productions individuelles ou collectives

- Parcours citoyen

- Volet numérique. Objectifs : apprendre et se familiariser avec les outils numériques

Ce volet est exclusivement travaillé en décloisonnement avec les CM2 (1 jeudi sur 4). Comme préconisé par Boris Cyrulnik, chercheur mandaté par Jean-Michel Blanquer pour préparer les assises de la Maternelle qui se sont tenues en mars 2018, nous limitons au maximum l'usage des ordinateurs pour nos élèves (qui ont moins de 6 ans).

## **6) Présentation des activités annuelles :**

Mises en œuvre dans le cadre du projet d'école.

Cette année, le thème retenu est Les Petites Bêtes.

- Projets de classes ou de l'école :

\* Tutorat informatique CM2 /GS le jeudi

\* Projet GS/CP-CE1 : les CP-CE1 viennent faire la lecture aux élèves de GS.

\* Chorale : les élèves de MS et de GS se retrouveront chaque semaine le lundi en début d'après-midi dans la salle de motricité. Les quatre classes travailleront sur les mêmes chansons qui seront également reprises en classe.

\*spectacle de marionnettes la cigale et la fourmi le 8 mars

\* élevages dans les classes

\* Sortie à la bobine le 19 décembre (Drôles de Petites Bêtes).

\* apiculteur à Chavagne

\* réintroduction de lucioles dans le cadre de la réhabilitation de la vallée de la Villaine.

\*Visite de l'insectarium de Lizio en fin d'année

- Partenariat USEP : Union Sportive des Ecoles Primaires – existence d'une association à l'école maternelle

Propose des activités sportives et des projets. Nous participerons cette année aux petits reporters (course d'orientation dans le parc des Gayeulles).

- Bibliothèque :

• BCD : tous les élèves de l'école s'y rendent toutes les deux semaines en petits groupes. Ils empruntent des livres qu'ils ramènent à la maison. Les parents élus souhaitent que le calendrier de fréquentation soit transmis dans les cahiers de liaison en début de chaque période.

• Bibliothèque municipale : tous les élèves s'y rendent toutes les deux semaines pour écouter des histoires et emprunter des livres pour la classe, le lundi.

Le financement des différents projets est possible grâce aux subventions de la Municipalité. Nous recevons aussi une subvention de la part de l'APAEP, qui s'élève pour cette année scolaire à 2100€. Nous remercions la Mairie et l'APAEP pour leurs contributions.

## **7) Sécurité**

Un exercice incendie a été fait le vendredi 25 septembre : évacuation immédiate et en bon ordre au bout de 3 minutes 05 secondes. L'alarme n'est pas assez forte pour être entendue par la totalité des enseignants et personnel.

Un PPMS est mis en place dans l'école depuis 2011.

PPMS alerte attentat : exercice du 16/10/2018 – confinement dans les classes. L'équipe a fait le choix de le présenter aux élèves sous la forme du jeu des tortues. L'alarme a bien fonctionné mais l'arrêt de l'alarme a été compliquée et la société chargée de la veille sécurité a appelé l'élémentaire au lieu de la maternelle.

L'entrée de l'école maternelle est moins sécurisée que les textes le préconisent puisque les portails ne peuvent être fermés sur le temps scolaire. En effet, la sonnette se trouve sur le bâtiment devant le bureau de la directrice et il faut que les parents puissent y accéder (pour les retours de rendez-vous chez un spécialiste par exemple).

Pour être en conformité, il faudrait rehausser la clôture et les portails et installer un interphone au niveau de la barrière (dans l'idéal avec un visiophone) qui soit activable depuis le bureau et la classe de la directrice.

## **8) Déroulement des APC**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place de 15h45 à 16h30 les mardis et jeudis pendant 24 semaines.

Elles ont commencé le 25 septembre et se poursuivront jusqu'en milieu de dernière période (juin).

Les enfants sont en petits groupes de 2, 3 ou 4, pris en charge par les enseignantes. Ce dispositif concerne les élèves de MS et GS. Cette année, la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale) a imposé un travail sur la lecture : un bilan de langage a été effectué pour toutes les grandes sections, une découverte et une appropriation de la nouvelle BCD et de son rangement a commencé et se poursuivra toute l'année, des échanges pour susciter le goût de lire et de partager ses lectures et des ateliers pour lever certaines difficultés des élèves sont également au programme de ces APC.

## **9) Travaux effectués et à venir**

L'échange de trois salles de l'école a été réalisé pendant les grandes vacances. La nouvelle classe bleue est maintenant à la place de l'ancienne BCD, la nouvelle BCD est maintenant située à la place de l'ancien dortoir des MS et le nouveau dortoir des MS est maintenant à la place de l'ancienne classe bleue. Les murs et meubles de la classe bleue ont été repeints. La mise en carton a été en partie faite grâce au chantier argent de poche organisée par l'espace jeune. Merci beaucoup aux jeunes et aux services techniques.

Le local qui avait été demandé pour le matériel de motricité ne peut, hélas, pas être réalisé car les dalles de sol contiennent de l'amiante ce qui rend impossible toute construction de cloison.

**Un nouveau jeu pour la cour va très prochainement être installé. (demande commune avec le périscolaire)**

Les petits travaux courants : monter les tables, les meubles... sont réalisés très rapidement. Nous remercions les services techniques.

### Travaux souhaités :

Revêtement élastique sous les structures (les petits graviers présentent des dangers pour les élèves de maternelle).

L'alarme incendie : la rendre plus sonore.

Problème du parking enseignant (passage non éclairé et emplacement de la boîte d'activation/désactivation de l'alarme)

Ces travaux seront listés et priorisés afin d'être présentés au budget de la ville.

## **10) Réflexion sur les rythmes scolaires**

Une réflexion sur les rythmes scolaires est engagée depuis l'année dernière. Un questionnaire a été soumis aux familles et rendu avant les vacances. Les questionnaires remplis ont été transmis en mairie. Les réponses seront analysées discutées lors du prochain comité enfance éducation qui aura lieu jeudi 22 novembre à partir de 18h30 salle du conseil. En décembre, le conseil municipal prendra une décision suite à laquelle un conseil d'école exceptionnel sera convoqué pour donner son avis (en janvier vraisemblablement). Le dossier sera transmis à la DASEN avant le 6 février.

***Prochains conseils d'école :***

***Jeudis 7/03 et 13/06 à 18h***

---

**Signature de la directrice :**

Marion Poisson

**Signature du secrétaire de séance :**

Marion Poisson